

Financement de la formation

Le coût indicatif pour les 2 années est de 6 880 €, comprenant les frais de positionnement et d'évaluation (hors frais annexes).

Différentes prises en charge sont possibles en fonction du statut du candidat :

Année 1 :

- AKTO - Réseau OPCALIA pour les personnels de droit privé.
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- FORMIRIS (uniquement pour les enseignants ne disposant pas de contrat OGEC)
- Etablissement scolaire et/ou de formation

Année 2 :

- AKTO - Réseau OPCALIA
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Etablissement scolaire et/ou de formation

La formation est accessible également par la VAE ou par blocs de compétences.

Informations et inscription

Contactez le centre qui relève de votre région pour toute information et obtenir **un dossier de candidature**.

Nos organismes sont particulièrement sensibles à l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.



Régions
Bourgogne-Franche-Comté, PACAC,
Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie

CEPEC (Lyon)

Céline THIBAUD
secretariat.dir@cepec.org
04.78.44.70.94
www.cepec.org

Régions
Centre, Ile de France, Grand-Est
et Hauts de France

ECM (Paris)

Myriam BOUTRUCHE
m-boutruche@enseignement-catholique.fr
01.55.48.04.60
www.ecoledescadresmissionnes.fr

Régions
Bretagne, Normandie, Pays de la
Loire, Nouvelle-Aquitaine

IFUCOME (Angers)

Régine PAVAGEAU
rpavagea@uco.fr
02.41.81.66.72
www.ifucome.uco.fr

Formation de Cadres de Direction

Préparation à la

Certification de Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs, scolaires et/ou de formation

**Niveau 7. Certification inscrite au RNCP – Code NSF 333/333P par
décision de France Compétences du 19 avril 2021**

Le coordinateur opérationnel assiste, conseille et collabore étroitement avec le dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation.

Public visé et conditions d'accès à la formation :

- **Personnel d'un établissement scolaire et/ou de formation**
- **Titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau 6 (bac+3)** (accès dérogatoire possible*)
- **Assurer déjà (ou dans les prochains mois) des fonctions de coordination opérationnelle** dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation :
 - Coordonner un secteur d'activité ;
 - Etre interface entre la direction et la communauté éducative ;
 - Participer à l'élaboration de choix stratégiques (instances de direction de l'établissement) ;
 - Assister et conseiller le dirigeant.

Cette certification professionnelle est co-délivrée par le **SGEC et le Collège employeur** (pour la CPN EEP Formation) et est préparée par :

- l'ECM, le CEPEC et l'IFUCOME
- l'IFEAP pour l'enseignement agricole

* Entrée possible en formation sur demande dérogatoire, en fonction des diplômes et de l'expérience professionnelle du candidat.

Campagne d'inscription ouverte du 04 avril au 31 mai 2022

■ Un Titre à visée professionnelle

A travers ses actions, le coordinateur opérationnel inscrit son action en cohérence avec les orientations et le pilotage du dirigeant.

Objectifs professionnels

Assurer une **mission d'expertise** par délégation du dirigeant :

- Coordonner un secteur d'activité qui relève d'une ou plusieurs dominantes particulières (éducatif, pédagogique, RH, administratif, financier, technique, communication...).
- Concevoir et animer des projets, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisation.

Assurer une mission **d'appui au dirigeant** :

- Agir en tant qu'interface entre la direction et la communauté éducative, dans la mise en œuvre des orientations de l'organisation.
- Participer à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation.
- Apporter conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation.



■ Organisation générale

210 heures sur deux années de formation et d'accompagnement

Année 1 de formation : 3 sessions de 5 jours en présentiel

Session 1	Session 2	Session 3
Contextualiser et se situer dans sa responsabilité	Conduire et animer un projet. Vivre la délégation et la subsidiarité	Coordonner un secteur d'activité

Année 2 de formation : 3 sessions de 5 jours en présentiel

Session 4	Session 5	Session 6
Manager une équipe en cohérence avec les orientations du dirigeant	Contribuer à l'animation éducative et pédagogique	Contribuer au développement de l'établissement

■ Evaluation

Au cours des 2 années, 4 blocs de compétences et une Epreuve Finale Transversale font l'objet d'une certification :

Année 1 : Bloc 1 (Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation) et bloc 2 (Pilotage de projets éducatifs).

Année 2 : Bloc 3 (Conseil et assistance au dirigeant en gestion et représentation externe de l'établissement éducatif scolaire ou de formation), Bloc 4 (Contribution aux décisions et actions stratégiques de l'établissement) et l'Epreuve Finale Transversale, épreuve intégrative permettant d'évaluer la manière dont les compétences des 4 blocs sont intégrés dans la pratique.